



Edito

SOCIAL : LA FAUCHEUSE EST LANCÉE !

Les socialistes osent tout pour le patronat et le capital, c'est à ça qu'on les reconnaît ! Le nouveau paquet ferroviaire, l'attaque contre les intermittents du spectacle ou la modification annoncée des collectivités territoriales par le gouvernement n'ont pas d'autre but que de plaire au capital. Loin de lui l'idée de mieux servir les usagers ou d'avoir des services publics plus efficaces partout, pour tous, le capital veut tout s'accaparer. Il n'hésite pas à revenir sur des décennies de progrès et de luttes sociales. Ces réformes réactionnaires visent, dans le rail, à revenir à la situation d'avant la SNCF, c'est-à-dire à des compagnies privées cherchant le profit du capital, foulant au pied l'intérêt commun inscrit dans le préambule de la constitution française issue du Conseil National de la Résistance en 1946.

Autre but : casser les droits salariaux, les salaires et la Sécurité Sociale avec la régionalisation, qui provoque une recentralisation dans d'immenses régions et d'absurdes agglomérations. Le statut des agents SNCF ne sera pas maintenu car condamné par le traité de Lisbonne, signé par le gouvernement écologiste.

Des politiques dans la lignée de l'austérité ! Au prétexte de rétablissement des comptes publics, le gouvernement impose l'austérité alors que nous sommes confrontés à une crise du profit capitaliste. De l'ar-

gent il y en a ! Le PIB français dépasse les deux mille milliards d'€uros par an. Le souci que rencontrent les capitalistes est que 45 % de cet argent leur échappe et sert la majorité des citoyens, le bien commun et non le capital.

La voix de leur maître ! Que dire aussi des medias et des spots publicitaires de la SNCF qui gémissent sur ces pauvres bacheliers risquant de rater les examens à cause des grèves, mettant à mal le droit de grève, pourtant légitime en démocratie et manipulant l'opinion public.

Il nous appartient de changer la donne, de nous réapproprier notre destin, nos richesses et notre modèle social ! Ensemble, luttons !

Sur le front des luttes ! Dans le cas de Chartres, la Cour de Cassation confirme le jugement de la Cour d'Appel de Versailles et conclut que la CGT ne peut être expulsée si la ville de Chartres ne lui propose pas de locaux similaires lui permettant d'exercer son activité militante. Pour Châteauroux, la Cour de Cassation casse et annule l'arrêt de la Cour d'Appel d'Orléans, qui confirmait le jugement en 1^{ère} instance, ordonnant l'expulsion des syndicats et renvoie l'affaire devant la Cour d'Appel de Paris.

La légitimité de l'activité syndicale est donc reconnue et va faire jurisprudence.

LEPAIN Nicolas

Sommaire :

Edito : Social : la faucheuse est lancée	
CESEER : Séance plénière du 16 Juin 2014	P. 2
Collectivités Territoriales (4 pages Régional)	P. 3-4-5-6
Formation syndicale : rappel de stage	P. 7
Manifestation Retraités du 3 Juin	P. 7
Résultat Souscription UD 2014	P. 8



➔ Appel à dons d'archives en vue de l'écriture d'une histoire sociale des E.M. :

Le collectif recherche des archives syndicales personnelles de tous syndiqués CGT concernant les activités syndicales des Ets Militaires (ABS, Pyro, EFAB, ETBS, MCRO, Hôpital Baudens, ESAM...)

➔ Appel à dons d'archives photos concernant l'activité syndicale CGT du Cher.

➔ En vente à l'UD le programme du CNR (6 €uros)

Plénière du CESER du 16 Juin 2014
Intervention de Florie GAETA au nom du Groupe CGT

Développement économique : aides mises en œuvre sur le territoire régional
au cours de l'année 2013

Monsieur le Président,
Madame la Vice Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Tout comme les plénières précédentes sur ce même sujet, le groupe CGT ne se satisfait pas de ce rapport. La transparence n'y est pas. Encore une fois, l'évaluation économique ne peut se résumer à une simple addition, addition plutôt salée pour le contribuable...

Quand ce rapport va-t-il nous faire part d'une réelle évaluation économique et surtout sociale ?

Avec une augmentation de 48 % des aides publiques à destination du privé, l'impact en termes de création d'emploi est plus que médiocre. En effet, le patronat qui a bénéficié de 15 millions d'€uros supplémentaires par rapport à l'année précédente, n'a pas ni créé, ni maintenu plus d'emploi qu'en 2012...

Malgré les sommes astronomiques allouées au patronat, le chômage en région Centre n'a cessé d'augmenter toutes catégories et tous âges confondus. La région a perdu 2800 emplois industriels en 2013 (Les Echos, 20 mai 2014). Rien que sur le premier trimestre 2013, c'est 3000 emplois perdus, cela représente la moitié de l'ensemble des pertes d'emplois enregistrées durant toute l'année 2012 (URSAFF)... Preuve de l'inefficacité de cette politique...

De plus, nous pouvons ajouter à ce chèque de 45 382 774 €uros, toutes les autres aides, c'est-à-dire toutes les structures publiques, outils publics et infrastructures mises à disposition des entreprises par la Région et/ou l'Etat, les Départements, les Conseils Communautaires et les Agglomérations, (ex. La DIRECCTE, les CCI, les CRCI, les chambres de métier et de l'artisanat, les ARS et j'en oublie ...), ainsi que tout ce qui concerne le transport des communications, de l'énergie, de l'eau, du courrier, des salariés, en plus des financements européens issus aussi de nos impôts, etc...

Les entreprises ne pourraient pas fonctionner sans tous ces moyens structurés et payés par la collectivité.

A tous les exemples cités précédemment, s'ajoute le fameux « Pacte de responsabilités », consistant à exonérer le patronat des cotisations sociales, en tirant nos salaires vers le bas.

Toutes ces mesures mettent à mal notre système de protection sociale et toutes nos institutions publiques dans tous secteurs confondus (santé, enseignement, ferroviaire, etc...).

Toutes ces aides publiques sont organisées autour de la rentabilité économique, profitant à quelques détenteurs de propriétés privées très lucratives, en ignorant totalement l'intérêt général (celui des salariés et de leurs familles, chômeurs, retraités, étudiants, etc...).

Il n'y a aujourd'hui, aucun retour, aucun bilan sur ces investissements de fonds publics. Le patronat dans son ensemble encaisse l'argent des contribuables, et n'apporte aucune garantie que ce soit en termes de salaire, de conditions de travail, de pénibilité, d'égalité etc... Bien au contraire.

De plus, si nous voulons être logique, les emplois soit disant créés grâce à ces fonds publics devraient pouvoir donner aux salariés concernés un vrai statut, c'est-à-dire un statut de fonctionnaire ! Avec l'enveloppe régionale DE 2013, c'est environ 1800 fonctionnaires de plus qui pourraient être recrutés dans l'intérêt général !

Depuis la création de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, un bilan s'impose :

Quel est le coût global de toutes ces mesures pour le contribuable ?

Quelles sont les contreparties sociales, si celles-ci existent ? Y a-t-il eu des avancées pour les salariés dans les entreprises aidées ?

A combien s'élèvent les exonérations de cotisations sociales, qui détruisent notre système de protection sociale ?

Des emplois ont-ils réellement été créés ? et surtout quels types d'emplois ? etc...

Nous pouvons constater que depuis maintenant des années, le contribuable salarié paye pour pouvoir essayer de travailler. Pire que cela, cet argent public contribue aux licenciements et aux délocalisations (Rosinox, Delphi, Morry Ducros dernier exemple en date). C'est intolérable. C'est un recul social qui nous ramène à un siècle en arrière.

La CGT réitère ses demandes, à savoir :

- Un renforcement des exigences en faveur du salariat à l'égard des dirigeants d'entreprise ;
- Un bilan de leur patrimoine ;
- La fin des aides économiques aux propriétaires privés ;
- Des moyens législatifs contraignants afin : d'augmenter les salaires, d'améliorer les conditions de travail, de favoriser les embauches, d'obtenir une réelle égalité F/H, ainsi qu'une égalité de traitement entre tous les salariés quelque soit leur origine, leur culture ou leur milieu social etc...

La Direction du travail elle-même avouait récemment ses lacunes en matière de contrôle et son **incapacité à obtenir les éléments demandés auprès des entreprises qui ont bénéficié des aides publiques.**

Partant de ce constat, fait depuis plusieurs années, sur quels fondements les aides publiques continuent-elles à être distribuées ?

En conclusion, même si l'avis met en lumière les difficultés d'évaluation de cette politique sur certains points, la CGT ne peut « apprécier la hausse de 48 % des aides engagées » ni même « saluer la clarté de ce document ».

En conséquence nous voterons contre cet avis.



REORGANISER L'ETAT ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES SANS CONSULTER LES CITOYENS EST INACCEPTABLE.

LA CGT REVENDIQUE DES DEBATS PUBLICS ET LA CONSULTATION DES CITOYENS

LES SALARIES ASPIRENT A LA DEMOCRATIE ET AU PROGRES SOCIAL

Après la débâcle électorale des Municipales et des Européennes pour les formations politiques qui ont promotionné la construction supranationale de l'union Européenne, le chef de l'Etat et son nouveau gouvernement ont fait le choix du refus d'entendre la contestation qui s'est exprimée :

- Six électeurs sur dix ont décidé de s'abstenir (67% des ouvriers et 71% des employés) ;
- 10% **des inscrits (25% des votants)** ont utilisé le vote Front National qui porte une dangereuse conception ethno-raciste de la Nation.

Cette situation de crise grave pour la démocratie montre l'urgence de construire le rassemblement le plus large des salariés et de leurs familles pour résister aux mauvais coups du patronat, à la politique libérale du gouvernement et ouvrir la voie à de nouvelles ambitions de progrès pour le peuple.

Pour la Cgt il n'est pas question d'attendre des jours meilleurs : Quand les salaires et retraites sont bloqués depuis des années quand le chômage et la précarité explosent, quand les services publics sont détruits pour les privatiser, quand l'industrie et la recherche sont sacrifiés pour les intérêts particuliers des dirigeants et actionnaires, quand l'argent public coule à flot pour les grands groupes, **il y a urgence à exiger des réponses à la hauteur des exigences sociales et démocratiques et des intérêts de la Nation.**

ILS NE VEULENT RIEN ENTENDRE... PIRE, ILS ACCELERENT LES REFORMES !

Comme ses prédécesseurs (*Chirac, lors de la victoire du « non au TCE » en 2005 et Sarkozy lors des immenses manifestations contre la casse des retraites*), Hollande reste sourd à la volonté populaire...

La sanction des échéances électorales à peine tombée le chef de l'Etat et son nouveau Premier ministre annoncent une « réforme territoriale », avec des justifications fallacieuses -« le souci constant d'économie, de démocratie, de solidarité et de l'efficacité »- pour miner encore plus l'existant en confisquant les pouvoirs de décision et d'interventions des citoyens pour mieux imposer sa cure d'austérité générale.

Des scénarios aggravés qui ont suivi les référendums sur le traité de Maastricht et la Constitution Européenne : l'expérience vous amène à refuser l'intégration européenne, les politiques désastreuses pour les intérêts des peuples et bien, Hollande nous promet de nous en servir encore plus : La réforme territoriale ! »

Présenter la réorganisation des collectivités territoriales comme une économie pour optimiser la réponse aux citoyens relève du mensonge.

Il s'agit de faire passer dans l'opinion publique la volonté de l'Union Européenne aux ordres des grandes firmes multinationales pour se débarrasser de tous les lieux dans lesquels s'exerce la démocratie pour accroître leurs profits.

PARTONS DES FAITS : EN QUOI CONSISTE CETTE REFORME TERRITORIALE ?

**Conférence de presse
De F. Hollande :**

*[...]« Elles seront ainsi de
taille européenne et capa-
bles de bâtir des stratégies
territoriales »*

C'est avouer ce que serait leur
puissance...

C'est avouer son objectif de les
arrimer à l'Union européenne.

HIER, ça a été la dissolution des communes dans de grandes communautés de communes et d'agglomérations.

DEMAIN, par ce redécoupage, ce serait

- La mise à l'échelle européenne de ces communautés de communes et d'agglos dont la taille devra rapidement atteindre 20 000 habitants
- La constitution de 14 « euro-régions » dotées de moyens nouveaux et de nouvelles responsabilités (*jusqu'ici attribuées à l'Etat*). Entre autres :
 - Soutien aux entreprises (lire : Soutien *aux possesseurs du droit de propriété privée à but lucratif*),
 - Politiques de formation et d'emplois,
 - Enseignement,
 - Quasi-totalité des transports,
 - Aménagement du territoire et grandes infrastructures,
 - Politiques de santé,
 - Culture,.. etc.

DEMAIN, avec la suppression prévue des Conseils généraux, les départements seraient dépouillés de leurs responsabilités dont s'empareraient les communautés d'agglomérations ou de communes et les régions. Les communes ne garderaient pour l'essentiel que des pouvoirs de police et de justice.

C'EST LE MOYEN D'UNE REGRESSION DEMOCRATIQUE ET SOCIALE SANS PRECEDENT

La toute-puissance des nouvelles régions leur permettrait de s'affranchir de l'Etat, de nouer des contacts directs avec l'Union européenne qui deviendrait leur véritable tutelle et leur imposerait ses normes économiques, financières et sociales.

Entre chaque région, s'instituerait une concurrence acharnée avec toujours les mêmes effets : toujours plus d'austérité pour le travail ; toujours plus de profits pour les puissances économiques et financières. La toute-puissance des régions c'est le règne de la concurrence généralisée ! Si efficacité il y a...elle serait au bénéfice exclusif des possédants.

**Il ne s'agirait pas seulement,
comme l'écrit François Hol-
lande,**

*« De transformer pour plusieurs dé-
cennies l'architecture territoriale de la
République »...*

**En effet, en cassant les piliers de
cette architecture issue de la Ré-
volution Française (l'Etat central,
la commune et les départements)
c'est la République que l'on cas-
se...et c'est son propriétaire politi-
que, le peuple souverain, que l'on
tente d'expulser.**

Bonjour la démocratie !

L'ARBRE QUI CACHE LA FORET....

Pour brouiller les cartes avec le renfort des médias placés sous le contrôle des grands groupes, ils essaient de focaliser l'opinion publique sur le découpage des régions en occultant le fond de leur projet !

Pendant qu'ils essaient de faire diversion sur les éventuels découpages des régions, sur les refus de certains départements d'entrer dans cette cartographie, le peuple est dessaisi du fond du projet des gouvernants libéraux de l'UE et de son pouvoir de décision.

Cette étape ultime détruira des siècles de construction de l'unicité de la République. Dans leur projet, ils ne nous parlent plus de « décentralisation » : **L'objectif est à présent la confiscation de tous les pouvoirs de décisions et d'interventions des citoyens à l'échelle de l'Etat Nation pour permettre aux puissances financières de prendre le relais du politique.**

L'affaiblissement de l'Etat ouvrirait la voie à l'abandon de toutes les politiques publiques : Industrie, santé, éducation, aménagement du territoire, etc. Ce serait la fin des services publics, des conventions collectives Nationales et des statuts (on évoque déjà un « SMIC régional »), tout comme les acquis de la protection sociale. Ce serait la fin de l'égalité entre les citoyens, une concurrence accentuée entre les régions riches et celles plus pauvres, entre les métropoles et les territoires.

Avec cette énième réforme ils rêvent de pouvoir généraliser le scandale de la main mise sur l'ensemble des activités et des biens publics comme ils l'ont permis pour les autoroutes, la gestion de l'eau, des ordures ménagères, des énergies du stationnement, de la communication ou de l'information.

Pour les citoyens, cette restructuration institutionnelle serait un affaiblissement politique sans précédent : ils n'auraient plus de pouvoir ni sur leur pays -par l'affaiblissement de l'Etat central- ni sur leur commune, noyée dans une communauté de commune ou d'agglomération-. Ils ne pourraient plus qu'espérer, très illusoirement- peser sur une structure régionale- qui serait directement articulée à une entité supra nationale omnipotente : l'Union Européenne !

La commission européenne ne s'y est pas trompée : elle a déjà félicité le gouvernement Valls pour ce projet... et l'a encouragé à le réaliser rapidement.

Cette restructuration territoriale constituerait une terrible mutation de la société française :

D'une République unitaire -fondée sur des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité- dans laquelle le peuple doit avoir le dernier mot- on sombrerait dans une jungle interrégionale dans laquelle les salariés, amputés de l'essentiel de la puissance de leurs suffrages, seraient soumis à une concurrence économique et sociale sans fin. **En termes de démocratie, difficile de faire pire !**

Toute l'histoire nous le montre : quand la démocratie recule, les difficultés sociales du plus grand nombre s'accroissent...en même temps que la richesse des puissants !

Comme les promoteurs de la construction fédéraliste de l'UE savent que l'affaire ne sera pas simple à faire passer, ils tentent de s'exonérer de la démocratie.

Une nouvelle architecture pour les collectivités territoriales inscrite dans la réduction des dépenses publiques de l'UE pour toujours plus privatiser au nom de la concurrence libre et non faussée qui accentuera la friche dans les zones rurales et zones urbaines les plus déshéritées.

Du patronat à la droite en passant par une grande partie de la Gauche, ils nous expliquent qu'il y aurait trop de fonctionnaires dans les trois fonctions publiques. (Fonction Publique de l'Etat, des Collectivités Territoriales et Hospitalière)

Des agents de la Fonction Publique qui dans leur différents métiers et missions participent à la cohésion et au fonctionnement de la société tout en participant à la création des richesses de la Nation. Jamais ils n'évoquent le rôle des grands monopoles privés et de leurs actionnaires qui eux ponctionnent inlassablement l'argent public.

D'abord, ils nous présentent les éléments les uns après les autres : hier, c'était la dissolution des communes dans les communautés d'agglomération ; aujourd'hui, il s'agit de l'instauration des régions ; puis, demain, ce sera la suppression des départements. La seule discussion possible doit avoir lieu entre initiés à partir de chaque élément l'un après l'autre et seulement à partir des périmètres qu'ils ont choisis !

Ensuite, pour en discuter, il tente de le faire uniquement avec les supposés premiers concernés, les élus de ces différentes institutions et ils entrent dans des conciliabules aussi politiques que sordides. Pour faire passer la pilule, le pouvoir est même prêt à consulter la « société civile » (dont, individuellement, chaque membre, aussi respectable soit-il, ne dispose pas d'autre prérogative que celle d'un citoyen ; et qui, collectivement, ne peut pas se substituer au peuple).

Or, il va de soi que ces différentes mesures poursuivent le même objet : une transformation radicale de l'organisation territoriale de la République. En effet, sans la dissolution des communes dans les communautés d'agglomération et la disparition des départements, l'installation de super régions ne serait pas possible. Même si ces mesures ne sont pas prises en même temps, tout se tient. C'est donc la nature de

l'objet qui doit déterminer l'échelle à laquelle la décision doit être prise et l'identité politique de celui qui doit décider.

Comme il est clair que c'est de l'organisation institutionnelle de l'ensemble de la société française dont il est question, c'est à l'échelle politique de celle-ci que la décision doit être prise, c'est-à-dire à l'échelle de la nation.

Comme il est tout aussi clair que sur cette question aucun député ou sénateur n'a reçu sur cette question un mandat qui lui permettrait de s'exprimer, ce ne peut être que le peuple dont l'immense majorité est composé de salariés actifs, retraités ou privés de leurs droits au travail qui puisse prendre une décision dont la légitimité soit incontestable.

En conséquence, la seule procédure démocratique envisageable ne peut être que la consultation du peuple. Tout autre procédure constituerait une forfaiture...et celles et ceux qui s'y prêteraient -quelles que soient leurs qualités- s'en feraient les complices.

Chacune et chacun est placé devant ses responsabilités

Pour sa part la Cgt en tant que syndicat entend assumer les siennes en revendiquant :

- L'ouverture d'un grand débat public avec les citoyens sur :
- Les responsabilités et prérogatives de chaque collectivité locale et celui de l'Etat,
- Le bilan de l'utilisation de l'argent public dans chaque territoire,
- La complémentarité des différentes collectivités et le nécessaire recadrage des compétences et prérogatives de chacune,
- La nécessaire remise à plat de la fiscalité et de la redistribution des impôts
- La révision de la loi qui autorise aux banques et marchés financiers de rançonner l'Etat et les collectivités territoriales. .
- La consultation publique des citoyens sur cette réforme

**Ne laissez pas à d'autres le soin de décider à votre place,
intervenez et agissez pour le progrès social et la démocratie.**

FORMATION SYNDICALE 2014

En cette période de l'année, il est important de faire un point sur les formations syndicales 2014 de l'UD du Cher.

1/ Le Niveau 2 1ère partie, du 6 au 10 Octobre 2014 est déjà complet, grâce à l'activité militante des syndicats.

2/ Le Stage «Communication», du 13 au 17 octobre 2014 est en cours de lancement et vous pouvez y inscrire vos militants.

Ce stage, piloté par Patrick Baudouin, s'adresse aux militants mandatés : secrétaires de syndicat, représentants de section syndicale, délégués syndicaux et secrétaires des Comités d'Entreprise ou d'Etablissement.

Le But : aider les militants en responsabilité dans leur communication et leur relation avec leurs collègues de travail ; les autres militants

CGT, ainsi que dans leurs rapports avec les directions d'entreprises.

3/ Le stage «ECO-CE», du 24 au 28 Novembre 2014.

Ce stage est un véritable outil pour nos camarades élus dans les Comités d'Entreprise, car les Comités d'Entreprise n'ont pas un rôle que dans le cadre des œuvres sociales, il y a aussi le rôle économique qui peut intervenir sur les choix et la gestion capitaliste de l'entreprise.

Pour conclure, nous rappellerons l'importance vitale de la formation syndicale pour avoir des militants formés et informés, outillés pour les conquêtes sociales, contre le capitalisme rétrograde.

*Le responsable
à la Formation Syndicale de l'UD*

3 JUIN : LES RETRAITES EN COLERE A PARIS

A l'appel de l'UCR-CGT et de plusieurs autres syndicats ou organisations, les retraités de toute la France étaient appelés à manifester à Paris, pour montrer leur mécontentement face aux mesures d'austérité qui les frappent, austérité qui frappe aussi les salariés.

Ils protestaient contre le report et le gel des revalorisations des pensions et retraites, contre diverses mesures fiscales (par exemple, les 0,3 % sur les retraites

imposables), la hausse de la TVA, le démantèlement de l'Hôpital Public, etc...

20.000 personnes se sont donc rassemblées au Champ de Mars, pour une manifestation jusqu'à Maine-Montparnasse.

Les retraités du Cher sont venus au nombre de 180, avec deux cars affrétés par l'USR 18, en train et en voiture. Ce même jour, avait lieu à St-Amand une manifestation organisée pour ceux qui n'avaient pu venir à Paris.

Cette action a montré la détermination et la force du mouvement retraités CGT, cette manifestation unitaire étant très majoritairement marquée par la masse des drapeaux et banderoles CGT.

Le père de Sébastien MARTINEAU, Secrétaire Général de l'Union Départementale, vient de décéder.

L'Union Départementale et toute la famille CGT adressent à Sébastien leurs condoléances et leur sympathie.

RESULTATS de la SOUSCRIPTION 2014 de l'UD-CGT 18

REPARTITION DES LOTS

CHEQUE CADEAU de 150€uros: 2638

CHEQUES CADEAUX de 100€uros: 3515 - 1977

CHEQUES CADEAUX de 45€uros: 359 - 757 - 1866 - 1988 - 3888 - 4586 - 4662 - 4969 - 5092

CHEQUES CADEAUX de 30€uros: 261 - 889 - 1457 - 1798 - 4159 - 4801 - 4908 - 4982 -

CHEQUES CADEAUX de 15€uros: 1041 - 1656 - 1772 - 2346 - 3746 - 4248 - 4254 - 4269 - 4667

LECTEURS DVD: 3416 - 4523

APPAREILS PHOTOS : 1609 - 2922 - 4400

GRILLE-PAIN : 2046 - 2124 - 2269 - 4501 - 4227 - 4676

BOUILLOIRES ELECTRIQUES : 452 - 1692 - 2330 - 2837

MIXERS : 3022 - 4897 - 4994

SAUCIERES : 880 - 1675 - 1757

BATTEURS ELECTRIQUES: 1532 - 2869 - 2983

PERCEUSES ELECTRIQUES: 420 - 821 - 4675 - 4717 - 4771 - 4999

SCIES SAUTEUSES: 899 - 1732 - 3705 - 4338 - 4602 - 4735 - 4887 - 4918

BOULES de PETANQUE: 1128 - 1887 - 2406 - 3345 - 4422 - 4659 - 4777

FILETS GARNIS :

133 - 334 - 608 - 632 - 772 - 1340 - 1359 - 1630 - 1651 - 1665 - 1744 - 1762 - 1911 - 2516 - 2564 - 3424 - 3355
- 3599 - 4097 - 4282 - 4367 - 4515 - 4685 - 4904 - 4958 - 4989 - 5027 - 5451

Les billets dont les numéros se terminent par 3 ou 8 gagnent 1 lot

**Les lots sont à retirer à l'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher
8 Place Malus à Bourges
sur présentation du billet gagnant
et ce jusqu'au 31 Octobre 2014**